

Postulat

## **FLAT : une fondation fantôme ? Améliorons la visibilité et la dotation de la Fondation Lausannoise pour l'Aide au Travail**

### **Résumé**

La FLAT octroie des aides financières sous forme de prêts sans intérêt ou de dons pour des projets de réinsertion professionnelle, reconversion ou première insertion sur le marché de l'emploi. Malgré le besoin potentiel, elle est mal connue, avec seulement 40 demandes en 2022. La motion propose de renforcer la visibilité de la FLAT auprès des institutions sociales et d'utilité publique à Lausanne et de garantir une dotation financière durable pour aider ceux qui en ont le plus besoin, réduisant ainsi les inégalités dans le parcours professionnel.

\*\*\*\*\*

La Fondation lausannoise pour l'aide au travail (FLAT) a été fondée en 1976 à la suite de l'instauration de l'assurance-chômage obligatoire. Conformément à l'art. 32 de l'arrêté fédéral instituant l'assurance-chômage obligatoire (régime transitoire), la quote-part de la caisse publique de chômage de la ville de Lausanne a été attribuée à la FLAT comme capital de dotation initial. Ce montant initial représentait alors 3'404'595.- CHF, et se monte à la fin de l'exercice 2022 à 1'909'229.- CHF.

Des aides sous forme de prêt sans intérêt ou de dons peuvent être octroyées - après évaluation du dossier et validation par le conseil de fondation - à des personnes habitant sur le territoire lausannois depuis un certain temps, et qui nécessitent une aide financière pour mener à bien notamment un projet de réinsertion professionnelle, de reconversion, ou d'une première insertion sur le marché de l'emploi. Des aides financières pour le permis de conduire dans le cadre d'un projet professionnel sont par exemple octroyées. Une aide est octroyée lorsque le projet soutenu est jugé comme apportant une plus-value professionnelle et économique au bénéficiaire.

L'octroi des aides financières est subsidiaire à toutes les autres assurances sociales et aides institutionnelles (indemnités chômage, bourse d'étude, revenu d'insertion...).

Selon le dernier rapport de l'exercice annuel de la FLAT, force est de constater que l'existence de cette fondation est bien mal connue des lausannois.e.s. En effet, pour toute l'année 2022, seules 40 demandes ont été déposées.

Ces chiffres peuvent paraître surprenant au vu du nombre important de demandeurs d'emploi à Lausanne<sup>1</sup>. Bien que la situation du chômage à Lausanne se soit globalement améliorée depuis 2021, il ne faut pas négliger le fait que certaines situations personnelles et professionnelles échappent toujours aux analyses statistiques du chômage : par exemple les employés en situation de « sous-emploi », c'est-à-dire recherchant un taux d'activité plus élevé que leur taux actuel, ou les demandeurs d'emploi renonçant à s'inscrire à l'ORP ou au CSR afin de ne pas être pénalisés dans le cadre d'un renouvellement de permis de séjour.

En outre, la période d'inflation que nous subissons depuis plusieurs mois, ainsi que l'augmentation des loyers, de l'énergie et des primes d'assurance maladie impactent la capacité de nombreuses personnes à engager certaines dépenses, notamment de formation ou liées au développement d'un projet professionnel. Les ménages les plus précaires sont les premiers impactés : selon Caritas, 20% des ménages aux revenus les plus bas consacrent presque la totalité de leur revenu à leurs dépenses de consommation.<sup>2</sup>

Pour ces demandeurs d'emploi en particulier, ainsi que pour les personnes en situation de précarité souhaitant développer un projet professionnel, certaines dépenses annexes (par exemple, l'obtention du permis de conduire en vue d'un emploi nécessitant la conduite d'un véhicule, ou formation en gestion de projet pour améliorer ses chances d'engagement auprès d'un employeur, etc.) sont difficiles à supporter dans ce contexte d'autant qu'elles ne sont généralement pas prises en charge par les ORP, ni par le RI qui ne garantit que le minimum vital.

L'aide financière de la FLAT gagnerait à être ainsi mieux connue auprès de ce type de bénéficiaires potentiels, afin de garantir notamment un accès à l'emploi équitable et réduire les inégalités, notamment dans les parcours de reconversion professionnelle ainsi que dans le cadre d'une première insertion sur le marché du travail.

Il semble en effet que l'existence de cette aide potentielle ne se transmette que par bouche à oreille, sans doute afin d'éviter un « effet d'aubaine » au vu des fonds limités dont cette fondation est dotée. Ce fonctionnement ouvre tout de même la porte à l'enlèvement de certaines inégalités : seules les personnes les mieux informées connaissent les possibilités d'aide potentielle de la FLAT, mais pas nécessairement celles qui en auraient le plus besoin.

Au vu de ces éléments, il paraît ainsi opportun (1) de renforcer la visibilité de la FLAT auprès des autres institutions d'utilité publique et assurances sociales en lien avec l'insertion sur le marché du travail où les demandeurs d'emploi déposent leurs demandes, et (2) renforcer et garantir durablement la dotation financière de la FLAT afin de pouvoir pérenniser cette aide annexe et subsidiaire, mais importante pour permettre une bonne insertion sur le marché de l'emploi des lausannois.e.s et la réalisation de projets professionnels améliorant la vie des demandeurs.euses.

Le présent postulat invite donc la Municipalité à étudier l'opportunité de :

---

<sup>1</sup> La situation du chômage à Lausanne fait état de 7,2% de demandeurs d'emplois, et d'un chômage des jeunes de 3,4% (Ville de Lausanne, Le chômage à Lausanne, fiche statistique, Situation à fin mars 2023).

<sup>2</sup> <https://www.rts.ch/info/economie/13364963-etudiants-ou-menages-precaires-linflation-frappe-durement-certaines-categories-de-population.html>

1. Renforcer la visibilité de la FLAT auprès du public-cible, en particulier directement auprès des institutions sociales et d'utilité publiques pertinentes (ORP, CSR, OCBE...) situées sur le territoire lausannois.
2. Renforcer la dotation financière de la fondation et garantir la durabilité du financement et du fonds de roulement de la fondation.

Le 7 novembre 2023

Anais Timofte

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anais', is written over a horizontal dotted line. The signature is fluid and cursive.